



Syndicat CGT Des Sapeurs-Pompiers Professionnels et Agents Administratifs et Techniques des Services du SDIS59

Réveil !!! Les fêtes de fin d'année sont passées, place à l'action...

Lors de l'envahissement de la dernière CAP par une centaine de SPP à l'appel de la CGT et de SASPP, la Direction, soutenue par les élus, réfutait toute projection financière et technique sur les carrières des agents et sur les embauches potentielles. Elle argumentait qu'elle présenterait en 2017 son projet pour que le SDIS fonctionne avec moins de personnel.

Ce 23 janvier 2017, la Direction représentée par le Colonel SPIES, recevait l'ensemble des organisations syndicales afin de présenter le planning démarche « Pilotage de la Performance Globale » (PPG) 2017 / 2020. Oui 2020... **encore 4 ans pour trouver des solutions au manque d'effectifs et revaloriser les personnels !!!**

Pourtant, depuis 2 ans, 2 mesures ont été prises... et de taille... la réduction des SPP dans les CIS : **moins 150 SPP** (dégradation de la D130) et la non application du protocole filière concernant les nominations de sergents et d'adjudants pour la catégorie C. Cela porte maintenant à 220 SPP manquants dans les CIS. Certes, le recrutement de 60 SPP pour 2017 est annoncé... Mais quand arriveront-ils ? Quand seront-ils opérationnels (période de formation), en 2018 ? Il faut savoir que ces 60 embauches suffiront à peine à couvrir les départs en retraite de l'année... Après leur recrutement, les CIS et donc vous SPP opérationnels souffriront toujours d'un **déficit de 220 SPP (dégradation de l'efficacité et des conditions de travail)**.

Le SDIS 59 a choisi de faire appel à un audit privé et à la CAF (Cadre Auto-évaluation des Fonctionnaires), pour l'épauler, au regard des 180 préconisations émises par le rapport d'inspection de la DGSCGC (Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises) d'**octobre 2015** (et oui... déjà), ainsi qu'aux 350 ITEMS issus des conclusions des 11 groupes de travail du SDIS remises **en avril 2016**. Pour rappel, aucun agent de la catégorie C n'a siégé au sein de ces différents groupes de travail et ne peut donc être tenu pour responsable des conclusions émises !! Pour information, c'est un stagiaire de l'ENA qui a priorisé les préconisations du PPG.

Il va de soi que le nouvel organigramme du SDIS 59, en relation directe avec la « grande valse » des postes de Direction, effective au 1er Février 2017, n'arrangera rien. Cette démarche n'aura de sens que de créer des postes de « chef » à tout va (le nombre de « placards dorés » reste à définir prochainement ?!), tandis que les conditions de travail de la catégorie C se détériorent **garde après garde...**

Ne vous leurrez pas, chaque chef a une ou des missions définies, avec obligation de résultats (pression oblige) ; Nous nous transformons en Entreprise Privée... avec des postes « sauce mutualisation »... inutile de vous faire un dessin !!!

Mr Wilmotte l'avait inspiré, dicté ; La Direction le réalise !

Oui, mes Camarades, notre établissement public se plie aux normes des entreprises où l'économie prend le pas sur le service public et les conditions de travail du personnel. Le SDIS 59 glisse doucement en « mode France Télécom », avec toutes les craintes que cela suscitent (climat de travail délétère, burn out, conflits de toutes natures...).

Soyons solidaires et forts face à l'oligarchie !!!

Adresse postale : 40 avenue Aristide Briand 59150 Wattrelos.

Tel : 06.81.61.19.94 - Contact : sdis59cgt@gmail.com

Site Internet : <http://cgtsdis59.e-monsite.com/>

Facebook : CGT Sdis Nord